

*** LES GLIERES * [Sinistre Incendie - Planning Travaux]**



De <noreply@cis-immobilier.fr>

À [REDACTED]

Date 2025-12-05 14:36

 _6925_0220_PLANNING_PC_IND_1_05_12_2025_NO_REPLY_EMAIL_ENVOI_CIRCULAIRE_.pdf (~816 ko)

Madame ou Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-joint, le planning prévisionnel des travaux sur les parties communes des bâtiments sinistrés, communiqué ce jour par l'équipe de maîtrise d'oeuvre du Cabinet VARIANCE.

Ce planning prévoit une fin des travaux sur les parties communes en Novembre 2027.

Comme tout planning prévisionnel, celui-ci est susceptible de connaître des modifications mais il permet déjà de pouvoir prétendre satisfaire au délai de reconstruction de 3 ans imposé par l'arrêté n° 2025/594 pris le 30 Juillet 2025 par M. le Maire de la commune de Bourg St Maurice avec une marge de sécurité de plus de 6 mois.

Nous vous prions d'agréer, Madame ou Monsieur, nos sincères salutations.



Service Syndic - CIS Immobilier

124, Avenue du Maréchal Leclerc - BP50, 73704 BOURG ST MAURICE Cedex

www.cis-immobilier.com